



Association pour
le développement
de l'éducation
en Afrique

**Biennale de l'éducation en Afrique
(Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008)**

**Au-delà de l'éducation primaire :
défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissage**

Session parallèle 5C

Enseignement non formel

**Formation professionnelle et insertion socioprofessionnelle
des finalistes des Centres de développement-CED au Mali**

*Par Soumana KANE, PH-D.,
Chef Cellule Alphabétisation, Formation, Suivi-Evaluation
Amadou Mamou KONE,
ILAB*

**Document de travail
en cours d'élaboration**

NE PAS DIFFUSER

DOC 2.1.18

Ce document a été préparé pour la biennale de l'éducation de l'ADEA (Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2008). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) l'auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2008

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

adea@iiep.unesco.org

Site web : www.ADEAnet.org

Sommaire

1. ABREGE	4
2. RESUME	5
3. INTRODUCTION	8
4. OBJECTIFS DE L'ETUDE	10
5. METHODOLOGIE DE L'ETUDE	11
6. RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN : FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DES FINALISTES DES CED	12
6.1. La phase d'éducation de base des apprenants dans le CED au niveau village ou quartier.	13
6.2. La phase de formation professionnelle des finalistes CED	13
6.2.1. Zone appuyée par l'ACODEP	14
6.2.2. Zone appuyée par Plan Mali	16
6.2.3. Zone appuyée dans le cadre du PRODEC	19
6.3. La phase insertion socioprofessionnelle	20
7. CONSTATS.....	21
7.1. Forces et faiblesses de la phase d'éducation de base	21
7.1.1 Forces	21
7.1.2. Faiblesses	22
7.2. Forces et faiblesses de la formation professionnelle	22
7.2.1 Forces	22
7.2.2 Faiblesses	22
7.3. Forces et faiblesses de l'insertion socioprofessionnelle	23
7.3.1 Forces	23
7.3.2 Faiblesses	23
8. CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS	23
ANNEXES	23
BIBLIOGRAPHIE	31

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ACODEP	Appui aux Collectivités Décentralisées pour un Développement Participatif
AE	Académie d'Enseignement
A.P.C.M.M	Assemblée permanente des Chambres des Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l' Emploi des Jeunes
ANPE	Agence nationale de Promotion de l'Emploi
A.R.	Assemblée Régionale
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CAR	Centre d'Animation Rurale
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CG-CED	Comité de gestion CED
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CMDT	Compagnie Malienne pour le développement des Textiles
CNR-ENF	Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
D.E.F.	Diplôme d'Etude Fondamentale
DNAFLA	Direction nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle des Artisans
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali.
F.P.	Formation professionnelle
GIE	Groupement d'intérêt Economique
ILAB	Institut des Langues Abdoulaye Barry
MEN	Ministère de l'Education Nationale
ODIK	Office de Développement Intégré du Kaarta
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement

PADE	Programme d'Appui à la décentralisation de l'Education de Base
PIDEB	Programme Intégré de développement de Bafoulabé
PISE	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PNUD	Programme des nations Unies pour le Développement
PPTE (Fonds)	Pays Pauvre Très Endetté
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
P.T.F.	Partenaire Technique et Financier

1. ABREGE

1. Depuis 1993, le Mali s'est engagé dans la mise en œuvre d'un vaste programme d'éducation des jeunes non scolarisés et déscolarisés précoces, élargissant ainsi la base de la pyramide de son système éducatif. Cette expérience de prise en charge des enfants hors école, connue désormais sous l'appellation de stratégie des CED, a démarré en 1993 avec l'ouverture de 20 centres pionniers encadrés par l'ex-DNAFLA, avec le soutien de l'UNICEF. Mais le programme initial d'éducation a été revu et complété en 1994, avec l'ajout de la dimension formation professionnelle, et l'expérimentation sera conduite de 1994 à 1998 par l'ONG Plan Mali, l'ACODEP et UTAH Alliance, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale,

2. De la période expérimentale de la stratégie à celle de sa généralisation, 29 832 apprenants ont terminé la phase théorique de leur cycle de formation dans les CED. Sur cet effectif, seuls 927 finalistes ont été formés professionnellement et ont reçu le kit nécessaire pour leur installation socioprofessionnelle, 523 autres sont en phase de recevoir leur formation professionnelle dans 24 filières. Pour la majorité restante, c'est tout un flou qui entoure leur sort.

La présente étude tente de cerner la problématique de la formation professionnelle et de l'insertion des finalistes CED. Elle essaie, en d'autres termes, d'identifier et d'analyser tous les problèmes qui se posent en amont, au cours et en aval de la formation professionnelle.

4. Les différents résultats obtenus à l'issue de l'enquête menée sur le terrain dans le cadre de cette étude, de même que les constats formulés en termes de forces et faiblesses, sont présentés selon trois phases: la phase d'éducation de base dans le CED (les 4 ans de formation théorique), la phase de la formation professionnelle (les 2 ans de formation pratique) et la phase d'insertion socioprofessionnelle des finalistes formés professionnellement.

5. L'étude débouche sur un certain nombre de suggestions découlant d'un ensemble de soucis majeurs, évoqués lors des entretiens et qui méritent réflexion.

2. RESUME

1. Cette étude porte sur la problématique de la formation professionnelle et l'insertion des finalistes CED. Par finalistes, on entend dans cette étude les apprenants ayant bouclé la 1ère phase du cycle des CED, c'est-à-dire les 4 ans de la phase de formation théorique.

2. L'étude s'est fixé comme objectif principal de cerner la problématique de la formation professionnelle et de l'insertion des finalistes CED en identifiant et en analysant tous les problèmes qui se posent en amont, au cours et en aval de la formation professionnelle. La méthodologie adoptée pour ce faire, a consisté 1) à faire une analyse documentaire, 2) à enquêter sur le terrain au moyen de l'entretien individuel et/ou de groupe selon les cas, et 3) à analyser des résultats de l'enquête.

3. Les différents résultats obtenus à l'issue de l'enquête menée sur le terrain dans le cadre de cette étude, sont abordés selon trois phases et en termes de forces et faiblesses : la phase d'éducation de base dans le CED (les 4 ans de formation théorique), la phase de la formation professionnelle (les 2 ans de formation pratique) et la phase d'insertion socioprofessionnelle des finalistes formés professionnellement.

Par rapport à la phase d'éducation de base, les forces et les faiblesses sont les suivantes :

Forces :

- Le cycle d'éducation de base de quatre ans avant la formation professionnelle est pertinent quant au contenu du curriculum;
- Le partenariat stratégique avec Plan Mali et ACODEP a permis de maîtriser la stratégie des CED, notamment dans sa composante curriculum d'éducation de base de quatre ans dans les villages ou quartiers, et de consolider ainsi l'accès à un minimum éducatif de base à ce niveau ;
- Les structures décentralisées, les structures déconcentrées de l'éducation (AE et CAP) et les comités de gestion CED ont été impliqués dans la mise en place des CED dans les villages et quartiers surtout à partir de 2002 dans le cadre de la mise œuvre du PRODEC : choix des villages/ quartiers d'implantation, recrutement des éducateurs et formation des éducateurs, suivi des CED. ;
- Les formations et recyclages ont permis aux éducateurs d'améliorer constamment leur prestation.

Faiblesses :

- Les élus communaux et les comités de gestion des CED n'ont pas toujours joué pleinement leurs rôles pour lesquels ils n'ont sans doute pas été préparés ;
- L'arrêt des cours dans le CED, avant le démarrage de la formation professionnelle, provoque, d'une part, un temps de flottement entre la fin des quatre ans et le démarrage de la formation professionnelle (d'où une attente longue source de déperditions) et, d'autre part, un désappointement dû à la non satisfaction de certains besoins de formation recensés. Cet arrêt justifie en partie le non renouvellement des cohortes du fait du refus des parents ;
- Certains acteurs pensent que la durée est inadéquate pour permettre aux apprenants d'acquérir un minimum éducatif de base et d'autres non. Néanmoins sont admis les effets du parcours sur le développement de la personnalité et l'acquisition de connaissances et compétences de base.

Par rapport à la phase de formation professionnelle des finalistes CED, les forces et les faiblesses sont les suivantes:

Forces :

- Identification, en amont et à partir d'une étude diagnostique ou de faisabilité, des filières porteuses en matière de formation professionnelle, quelque soit le scénario adopté ;
- Choix librement fait de la filière de formation (sans être imposé par qui que ce soit) par les apprenants eux-mêmes ;
- Mise en œuvre d'un programme de recyclage en accompagnement de l'insertion socio professionnelle des finalistes formés pour certains métiers,

- Le plus apporté à l'apprentissage par les quatre années du cycle d'éducation de base: les finalistes CED, comparés à leurs promotionnaires apprentis, comprennent mieux et maîtrisent plus vite les tâches, prennent de l'initiative dans leur propre formation (dessin et coupe de patrons en couture), recourent à leurs compétences partout où l'usage de la lecture et de l'écrit est de mise ainsi que le calcul, ont le sens de la discipline et de la régularité.
- Implication des comités de gestion CED, des communes, des CAP et des AE dans les préparatifs de la formation professionnelle, notamment dans le choix des finalistes, le choix des métiers et l'identification des maîtres artisans locaux.

Faiblesses :

- Durée relativement courte de la formation professionnelle,
- Non implication des mairies et des CAP dans la formation professionnelle (ils ont cependant officié la remise des équipements et ont accompagné certains finalistes formés pour leur insertion),
- Dans le cas du tutorat, placement des finalistes CED auprès des maîtres artisans sans aucune consigne pédagogique ;
- Le manque de formation appropriée des maîtres artisans d'autant plus que la plupart sont analphabètes. La méthode d'enseignement reste l'apprentissage traditionnel par tâche donnée à effectuer quoique parfois on constate un effort de structuration de l'apprentissage (maître tailleur).
- Le fait que les finalistes soient traités à la même enseigne que les autres apprentis du maître artisan. Aucun recours systématique n'est fait aux acquis des quatre années passées dans le CED.
- L'insuffisance en équipement et le manque parfois de matière d'œuvre par rapport au nombre de finalistes à encadrer en plus des apprentis ;
- Le rythme de la formation (surtout pratique) qui est fonction de la demande en prestation de service d'autant plus que les maîtres artisans ont d'autres activités économiques (agriculture) ;
- Le faible niveau des maîtres artisans ;
- La démotivation des finalistes qui s'attendaient à une formation beaucoup plus structurée et plus étendue.
- Le tutorat tel que mis en œuvre montre des limites certaines : problèmes de prise en charge des finalistes en formation, non préparation des maîtres artisans sur le plan pédagogique, existence de facteurs handicapant l'apprentissage (insuffisance en équipement et en matière d'œuvre, niveau d'instruction des maîtres artisans, le rythme de prestation du métier, etc.)

- Par rapport à la phase de formation professionnelle des finalistes CED, les forces et les faiblesses sont les suivantes:

Forces

- Négociation des conditions d'insertion avant la formation ;
- La satisfaction des conditions d'insertion ;
- L'information et la sensibilisation des élus locaux, des autorités administratives, des responsables des services techniques, des projets et des institutions lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des sessions de formation et lors des remises des équipements ;
- La formation des finalistes aux stratégies de mobilisation des ressources locales avec l'appui des comités de gestion CED, des communes et des services techniques. (création d'associations et de groupements d'intérêt économique) ;
- L'appui direct aux finalistes en équipement et matière d'œuvre notamment dotation individuelle pour le petit matériel et collectif pour le matériel lourd ;
- L'installation et l'équipement de tous les finalistes CED formés à l'exception de ceux ou celles concernés par le petit commerce ;
- La satisfaction des attentes des finalistes, parce que formés et installés dans le métier de leur choix.

Faiblesses :

- Les finalistes éprouvent parfois quelques difficultés techniques du fait de l'insuffisance de leur formation,
- Ils ne font l'objet d'aucun suivi depuis leur installation.

Malgré les efforts fournis pour impliquer l'ensemble des acteurs concernés par le CED, la formation professionnelle des finalistes est loin d'être maîtrisée en tant qu'élément de stratégie.

4. L'étude fait un certain nombre de suggestions au regard des faiblesses constatées pour améliorer la stratégie.

- Améliorer le contenu du curriculum des CED en y introduisant des contenus relatifs à la formation professionnelle dès la deuxième année,
- Maintenir les apprenants en situation de classe avant le démarrage de la formation. Ceci permettra d'éviter le découragement et la déperdition des finalistes.
- Relier l'identification des besoins de formation et le profil de métier adapté au contexte social et économique du milieu en vue d'optimiser le choix des finalistes.
- Disposer de centres de formation professionnelle adaptés au niveau décentralisé (région, cercle et commune) soit par la création et l'équipement de nouveaux centres ou ateliers, soit par la réhabilitation et la réorientation de ceux déjà existants ;
- Combiner formation par regroupement et par tutorat et former les maîtres artisans en conséquence,
- Définir un cadre politique et institutionnel par rapport à une vision globale de la formation professionnelle au Mali.
- Dans la perspective de la définition de ce cadre et dans la mise en œuvre d'une politique de formation professionnelle des groupes cibles en dehors du système classique de l'enseignement technique et professionnel, étudier et capitaliser le potentiel, les expériences et l'expertise qui existent dans les régions.
- Toujours dans la perspective de cette définition de cadre politique et institutionnel, capitaliser l'expertise développée dans le cadre du partenariat avec l'ACODEP et Plan Mali en matière d'établissement de budget prévisionnel,
- Améliorer et mettre en application le dispositif de suivi et d'évaluation prévu par le guide pour l'implantation et la gestion des CED, élaboré en 2002 dans le cadre du PRODEC.

3. INTRODUCTION

Le contexte malien est doublement caractérisé par deux faits majeurs : la décentralisation de son administration et la refondation de son système éducatif.

Depuis 1992, notre pays s'est engagé dans un vaste processus de décentralisation et de déconcentration qui marque la volonté des autorités du pays à responsabiliser les populations dans la gestion de leur développement. Ce processus a permis de remodeler le paysage administratif du Mali en 703 Communes (dont 607 rurales et 96 urbaines), 49 Cercles, 8 Régions et 1 District (Bamako). Ce nouveau découpage administratif du pays est propice à la conception et à la mise en œuvre d'actions de développement répondant mieux aux préoccupations des communautés de base.

Le Mali s'est aussi engagé, à partir de septembre 2001, dans la réforme de son système éducatif, jugé trop centralisé et peu performant au regard de ses rendements internes et externes. Il a élaboré un Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) qui dans son contenu propose une réforme générale du système éducatif afin d'atteindre à l'horizon 2010 la scolarisation universelle des enfants âgés de 7 à 13 ans. Cette réforme qui couvre toutes les composantes du secteur éducatif poursuit des objectifs en matière d'accès à l'éducatif, de qualité des enseignements et des apprentissages et de gestion du système éducatif. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (C.S.L.P) a intégré les objectifs qui n'entraient pas en contradiction avec la nécessité d'orienter les efforts du secteur vers les populations les plus défavorisées.

Le CSLP est aujourd'hui un cadre de référence qui fait de l'éducation une des clés du développement humain durable et un levier puissant de lutte contre la pauvreté.

Au plan démographique, le recensement général de la population et de l'habitat de 1998 (le recensement a lieu tous les dix ans), estime la population malienne à environ 9 810 912 habitants, avec 51, 01% de femmes. Cette population se caractérise par sa jeunesse (67% de la population ont moins de 25 ans) et sa répartition inégale entre villes et campagnes (84,1% en zone rurale contre 15,9% en zone urbaine).

Au regard des statistiques sur l'éducation, la majorité de la population malienne est analphabète, et les femmes sont les plus pénalisées. A cela s'ajoute cette forte tendance au rajeunissement de la population, aggravant ainsi les difficultés d'accueil du système éducatif formel et confirme la pertinence de la recherche des alternatives éducatives.

Ainsi, l'analphabétisme des adultes et la non scolarisation /déscolarisation des jeunes apparaissent comme une réalité quotidienne, de réels handicaps qui hypothèquent profondément le développement socio-économique du pays.

Pour faire face à ces fléaux qui affectent particulièrement les femmes et les enfants, le Gouvernement du Mali manifeste une ferme volonté de faire de l'éducation une priorité nationale et un outil de développement. Cette volonté politique s'est notamment traduite par l'élaboration et l'adoption du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC). Le PRODEC opte pour la refondation du système éducatif du pays et vise comme finalité l'insertion de l'école dans son milieu dans le contexte de la décentralisation.

Dans le cadre de cette refondation, l'Etat développe une politique où la promotion de l'alphabétisation des adultes et l'éducation des jeunes non scolarisés et déscolarisés précoces occupe une place prépondérante.

Ainsi, avec la mise en œuvre du PRODEC, une place prépondérante est désormais faite à l'éducation non formelle dans le système éducatif, faisant ainsi des langues nationales des vecteurs de transfert pour le renforcement du processus démocratique, l'éveil des consciences pour un changement positif des attitudes pour enfin gagner le pari du développement.

L'Education non Formelle (ENF) se définit comme « toute forme d'éducation organisée et dispensée aux adultes analphabètes (hommes et femmes) et aux enfants (garçons et filles) non scolarisés ou déscolarisés précoces, en dehors des structures classiques d'enseignement » (Document de politique de l'éducation non

formelle), et ayant pour but « d'assurer leur promotion sociale, culturelle et économique » (*Loi N° 99-046/du 28 décembre 1999 portant Loi d'Orientation sur l'Education*).

Les structures en charge du sous-secteur de l'éducation non formelle sont aujourd'hui la Direction Nationale de l'Education de Base (DNEB), le Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle (CNR-ENF).

Ces structures sont complémentaires dans leurs missions : la DNEB, à travers ses Divisions CED et Alphabétisation, est chargée d'élaborer les politiques de développement du sous-secteur éducation non formel, de définir les grandes orientations de la politique éducative du pays en matière d'éducation non formelle ; le CNR-ENF, en sa qualité de structure technique, est chargé, dans sa lettre de mission, d'appliquer cette politique à travers un partenariat dynamique avec tous les intervenants du sous secteur.

La création de ces structures permet de prendre en charge les priorités de l'éducation non formelle au Mali pour assurer à tous les citoyens une éducation de base de qualité aux adultes analphabètes, aux enfants déscolarisés et non scolarisés des villes et des campagnes tout en leur donnant les compétences et vu les capacités pour un développement plus participatif et humain durable.

A côté de ces deux structures, il convient de signaler la création des structures d'appui et de recherche telles que l'Institut des Langues Abdoulaye Barry (ILAB), la Fondation Karanta et l'Académie Africaine des langues (ACALAN). La première citée renforce et consolide l'espace d'utilisation des langues nationales grâce à l'approfondissement de la recherche linguistique et la mise à disposition d'ouvrage, scientifiques dans toutes les filières du développement, la seconde est chargée d'appuyer et harmoniser les politiques d'Education non Formelle, développer et promouvoir les langues transnationales entre les Etats Membres pour en faire des outils privilégiés d'intégration sous régionale, la troisième - structure régionale - constitue un acte des pays membres et une volonté des chefs d'Etat de faire des langues Africaines des outils d'intégration et de recherche aux défis du continent.

Au Mali, l'Education Non Formelle couvre les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF), les Centres d'Apprentissage Féminins (CAFé) et les Centres d'Education pour le Développement (CED). Ces derniers (les CED) constituent « un cadre d'éducation, de formation et d'appui pour l'auto-promotion individuelle et collective à l'intention des jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces de 9 à 15 ans » (*Guide pour l'implantation et la gestion d'un CED*).

Ce programme éducatif a le mérite de prendre en compte la problématique de la scolarisation des filles et l'accès des pauvres à l'éducation de base. En effet, face à l'exclusion scolaire qui frappe de plus en plus les enfants démunis, et face aux limites du système formel et de l'alphabétisation, le CED vient compléter l'offre d'éducation tant en milieu rural qu'urbain et s'adresse en priorité à ces enfants défavorisés.

Le CED a pour vocation d'assurer une meilleure insertion des jeunes ruraux (filles et garçons) dans le tissu socio-économique du village en leur donnant une formation intellectuelle et une formation pratique dans divers domaines de l'activité socio-économique et culturelle de leur milieu.

Le caractère innovateur de la stratégie des CED réside dans le fait qu'ils assurent la parité fille/garçon dans le recrutement, lient l'alphabétisation à la formation professionnelle, permettent la récupération des déperditions scolaires et des adolescents analphabètes.

Mais l'enjeu principal est que le CED est avant tout et surtout un moyen de rattrapage et d'insertion.

Le concept de Centre d'Education pour le Développement (CED) est né du souci des responsables de l'éducation nationale de mieux appréhender la problématique de la prise en charge des enfants hors école et aussi de leur volonté de mettre en place une politique partenariale conséquente impliquant les communautés de base, l'Etat et les partenaires au développement.

L'expérience a été introduite en 1993 avec la tenue des ateliers d'élaboration du programme d'éducation sur une durée de trois ans et des manuels, et l'ouverture de 20 centres pionniers encadrés par la DNAFLA avec le soutien de l'UNICEF. Ce programme d'éducation initial sera revu en 1994 en y ajoutant la dimension formation professionnelle.

L'expérience sera conduite de 1994 à 1998, dans la région de Koulikoro, en partenariat principalement avec les ONG Plan Mali, ACODEP et UTAH Alliance, avec comme bilan à la date de janvier 2000 :

- 202 CED,
- 6.907 inscrits et éduqués avec un taux de fréquentation de 62%
- 413 apprenants engagés dans les pôles de formation professionnelle et 574 autres en préparation,
- 202 comités de gestion mis en place.

Une évaluation sous régionale de cette expérience a été faite (Centres d'éducation de Base non Formelle au Burkina Faso, Centres Nafa en Guinée, CED au Mali) et a conclu à la pertinence de l'innovation.

Sur la base des résultats obtenus, un forum national d'évaluation de la stratégie CED a été tenu en janvier 1999. Les conclusions de ce forum ont permis de valider les hypothèses de base, de faire la relecture du curriculum des CED et d'élaborer le cadre général d'orientation du CED, et d'envisager l'extension de l'expérience à d'autres aires linguistiques et géographiques du pays.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie « Un village, une école et/ou un CED prôné par le PRODEC en vue de combler le déficit que constituaient les 7650 villages /fractions nomades et les communes du Mali sans école et sans CED, l'Etat malien et ses partenaires ont ouvert, en 2002, 592 CED sur l'ensemble des huit régions du Mali et dans le District de Bamako. Depuis, la situation ne cesse de s'améliorer. Ainsi la situation générale des CED, selon le rapport du séminaire de bilan programmation de 2006, organisé par le CNR-ENF, se présente aujourd'hui comme suit :

- De la période expérimentale de la stratégie à celle de sa généralisation (1994 à 2005), 1 068 CED ont été ouverts et ont fonctionné normalement sur l'ensemble du territoire national : 202 pour la période expérimentale et 866 pour la période d'extension.
- 29 832 finalistes, c'est-à-dire apprenants apprenantes ayant fréquenté ces 1068 CED pendant 4 ans et bouclé ainsi la première phase du cycle général des CED (la phase d'éducation de base) : 6.907 apprenants pour la phase expérimentale et 22 925 apprenants (12 199 garçons et 10 726 filles) pour la période d'extension. Sur cet effectif :
 - 927 finalistes ont été formés professionnellement et ont reçu le kit nécessaire pour leur installation Socio-professionnelle.
 - 523 jeunes ont commencé la formation pré-professionnelle ;
 - 28 382 autres attendent d'être formés professionnellement et insérés.

Comment assurer la formation professionnelle de ces 28 382 finalistes restants et leur permettre de compléter le cycle ?

Quels sont les problèmes rencontrés lors des sessions de formation professionnelle passées ou en cours, et qui peuvent entraver les sessions à venir ?

Quelles sont les possibilités réellement existantes pour la mise en œuvre de la formation professionnelle et de l'insertion des finalistes CED ?

A toutes ces questions, l'enquête que nous avons réalisée dans le cadre de cette étude, en prévision de la Biennale 2008 de l'ADEA, fournit des réponses précises que nous présentons dans le présent rapport.

4. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude se propose de cerner la problématique de la formation professionnelle et de l'insertion des finalistes CED. Autrement dit, elle vise à identifier et analyser tous les problèmes qui se posent en amont, au cours et en aval de la formation professionnelle.

De manière spécifique, l'étude tente de réaliser les objectifs suivants :

- Recenser les attentes de toutes les parties concernées (les jeunes, les parents, les autorités locales et les professionnels) en matière de formation professionnelle ;
- Faire le point des offres (des possibilités réellement existantes) de formation ;
- Montrer les atouts et les faiblesses de l'innovation ;
- Recenser les problèmes entravant la mise en œuvre de la formation professionnelle.

Il s'agit donc d'identifier et d'analyser les attentes, les atouts, les faiblesses, les problèmes et les perspectives, ainsi que de tirer les conclusions et de formuler les suggestions par rapport aux trois phases que sont:

- La phase d'éducation de base de quatre ans dans le CED du village ou du quartier, dans la mesure où elle a une incidence directe sur la formation professionnelle ;
- La phase de formation professionnelle à proprement parler dans ses étapes de préparation et de conduite des sessions,
- La phase d'insertion socioprofessionnelle dans sa stratégie et ses résultats.

L'étude fait également le point des offres et opportunités de formation et les analyse en relation avec les attentes des acteurs et les perspectives de développement des CED.

5. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Pour atteindre ses objectifs, l'étude a adopté la méthodologie :

- Faire une analyse documentaire,
- Enquêter sur le terrain au moyen de l'entretien individuel et/ou de groupe selon les cas ;
- Analyser des résultats de l'enquête.

Pour la réalisation des entretiens, des guides ont été élaborés et utilisés (voir annexe). Les groupes ciblés, initialement visés, concernaient :

- Les apprenants finalistes, comprenant les finalistes en attente ou en cours de formation et les finalistes formés et installés ou non installés ;
- Les formateurs, comprenant les éducateurs, les spécialistes de la formation et les artisans locaux ;
- Les structures d'encadrement, comprenant les comités de gestion CED, les CAP, les AE, l'encadrement des P.T.F., les services compétents de l'emploi et de la formation professionnelle, les services techniques compétents de l'éducation ;
- Les parents des finalistes ;
- Les autorités locales, comprenant les Communes, les Assemblées régionales, les Chambres régionales des métiers, les Gouvernorats ;
- Les structures de formation professionnelle locales et les organismes de développement.

La mission a touché les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou, conformément à l'échantillon nage suivant :

a) Région de Koulikoro : groupes cibles touchés

- Niveau régional : Assemblée Régionale (AR) ; Conférence des Chambres de Métiers ; Direction du Centre de Formation Professionnelle Multiservice de l'AR ;
- Zone appuyée par l'ACODEP : autorités villageoises et parentales, comités de gestion et éducateurs CED des villages de Wolonkotoba Socoura (commune de Koula) et de Karadjè (commune de Sirakorola) ; finalistes formés et installés (Wolonkotoba) ;
- Zone appuyée par Plan Mali : Bureau Plan Mali Kati , Mairie, comité de gestion CED, artisans, finalistes en formation, Responsable du Centre de Formation Associatif (commune de Sanankoroba).

b) Région de Sikasso : groupes cibles

- Niveau régional : Assemblée Régionale (AR), Conférence des chambres des métiers, Académie de l'Enseignement (AE)
- Zone appuyée par l'ACODEP : Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Bougouni ; Mairie de la commune de Kéléya ; finaliste formée et installée (village de Sienbougou, commune de Kéléya) ;
- Zone appuyée dans le cadre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) : CAP de Nièna ; comité de gestion CED et finalistes en attente de formation (village de Titiana, commune de Nièna).

c) Région de Ségou : groupes cibles

- Niveau régional : l'AE, l'AR, la Conférence des Chambres des Métiers, les responsables du Centre de Formation Professionnelle Batoma Sanogo.

6. ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

L'un des principes socio-pédagogiques définit les Centres d'Education pour le Développement (CED) comme un cadre d'éducation, de formation et d'appui pour l'auto promotion individuelle et collective des jeunes filles et des jeunes garçons qui y sont inscrits. A ce titre la formation professionnelle des finalistes des CED vise à faciliter leur auto emploi dans un contexte d'entreprise individuelle ou collective qui soit d'utilité publique pour leur communauté.

La formation des finalistes a jusque là diversement concerné les principaux acteurs de la mise en œuvre de la stratégie des CED que sont l'Etat, les apprenants et leurs parents, les communautés, les collectivités décentralisées et les partenaires techniques et financiers.

Les résultats obtenus sont également diversement appréciés selon les enquêtes auprès de ces acteurs. Les enseignements que les auteurs retiennent des entretiens sont d'importance pour la poursuite de la formation professionnelle des finalistes et pour la viabilité de la stratégie des CED.

Ces résultats concernent : la phase d'éducation de base de quatre ans ; la phase de formation professionnelle et la phase d'insertion socio professionnelle après la formation.

6.1. La phase d'éducation de base des apprenants dans le CED au niveau village ou quartier.

Les CED de la première génération appuyée par l'ACODEP et le Plan Mali ont été ouverts entre 1993 et 1995. Le partenariat stratégique avec ces deux institutions a permis de maîtriser la stratégie des CED notamment dans sa composante curriculum d'éducation de base de quatre ans dans les villages ou quartiers et ainsi de consolider l'accès à un minimum éducatif de base à ce niveau.

Les structures décentralisées (communes), les structures déconcentrées de l'éducation (AE et CAP) et les comités de gestion CED ont été impliqués dans la mise en place des CED dans les villages et quartiers surtout à partir de 2002 dans le cadre de la mise œuvre du PRODEC : choix des villages/ quartiers d'implantation, recrutement des éducateurs et formation des éducateurs, suivi des CED.

Si les formations et recyclages ont permis aux éducateurs d'améliorer constamment leur prestation, les élus communaux et les comités de gestion des CED n'ont pas toujours joué pleinement leurs rôles pour lesquels ils n'ont sans doute pas été préparés.

Cependant, de l'avis des apprenants, des parents, des éducateurs et des membres des comités de gestion CED, les cours ont été tenus de manière constante dans le CED pendant les quatre années avec parfois des difficultés liées à l'implication des parents, à l'instabilité des éducateurs et à la déperdition parfois forte au niveau des apprenants durant et après les quatre années.

A titre d'exemples :

- Le CED a connu 3 éducateurs respectivement à Sanankoroba (zone Plan Mali) et Karadjé (zone ACODEP) ;
- A Sanankoroba : sur 30 inscrits, 13 ont achevé le cycle de quatre ans dont 8 filles. Sur les 13 finalistes 3 filles sont présentement en formation en coupe et couture (tailleur) (2004-2007) ;
- A Wolonkotoba Sokoura (zone ACODEP) : sur 29 garçons et 11 filles inscrits (soit 40), 36 ont fini le cycle dont 10 filles (1996-97 à 2001-02).
- A Karadjé (Zone ACODEP) sur 43 apprenants inscrits dont 12 filles, 19 dont 4 filles ont terminé les quatre ans (1994-1998).

Aussi bien les parents, les apprenants, les éducateurs que les membres des comités de gestion déplorent l'arrêt des cours dans le CED avant le démarrage de la formation professionnelle.

Les déperditions après le cycle de quatre ans sont principalement dues, d'une part, au temps de flottement entre la fin des quatre ans et le démarrage de la formation professionnelle (d'où une attente trop longue) et, d'autre part, à la non satisfaction de certains besoins en formation recensés. Il en résulte un certain désappointement qui justifie en partie le non renouvellement des cohortes du fait du refus des parents.

De l'avis des uns et des autres, le cycle d'éducation de base de quatre ans avant la formation professionnelle est pertinent du point de vue du contenu du curriculum. Cependant, en ce qui concerne la durée, certains pensent qu'elle est inadéquate pour permettre aux apprenants d'acquérir un minimum éducatif de base et d'autres non. Néanmoins, les effets sur le développement de la personnalité et l'acquisition de connaissances et compétences de base sont admis.

Il apparaît clairement que la pertinence, la continuité et la fluidité du cycle des CED, à savoir quatre années d'éducation de base et deux années de formation professionnelle (4+2), ont une incidence directe sur la viabilité de la stratégie des CED en tant qu'offre éducative et de formation.

6. 2. La phase de formation professionnelle des finalistes CED

En ce qui concerne les finalistes formés, leur formation professionnelle s'est effectuée selon deux scénarios successifs, ceci après enquête ou recensement des besoins de formation.

6.2.1. Zone appuyée par l'ACODEP

Une étude de faisabilité commanditée par l'ACODEP (1998-2000) a permis d'identifier les filières porteuses en matière de formation professionnelle dans sa zone d'intervention et a abouti au concept de pôles de formation par regroupement en corps de métier. Notons que l'étude a concerné les apprenants eux-mêmes, leurs parents et les élus locaux en vue de prendre en compte les besoins des économies locales.

Il ressort des entretiens que les apprenants eux-mêmes ont choisi les métiers pour lesquels ils souhaitaient être formés à travers un système de choix multiples à partir d'une liste fournie par l'ACODEP. La consigne était de ne faire intervenir ni les parents, ni les éducateurs, ni les comités de gestion CED dans le choix.

Les besoins recensés dans le village de Wolonkotoba Socoura (village enquêté) sont : coupe et couture, commerce, menuiserie bois, construction métallique, hygiénisme- secourisme, broderie, teinture et élevage.

A partir de 2002, la formation professionnelle des finalistes a été organisée dans des pôles regroupant au plus 20 apprenants par pôle. Les éducateurs et les comités de gestion ont organisé la mobilisation et l'acheminement des finalistes sur les lieux de formation. Ainsi, ont pu être formés 927 finalistes sur environ 4000 recensés.

La formation était modulaire, théorique et pratique, en situation de salle, en alternance avec des séjours d'application hebdomadaires auprès des artisans locaux retenus à cet effet. Pour ce faire, une somme forfaitaire de 250 000 FCFA destinés à ces artisans a été allouée par pôle. Les séjours auprès des maîtres artisans devaient permettre surtout à l'apprenant de se familiariser avec le vécu quotidien du métier. En plus des modules techniques, il y avait un module axé sur la gestion.

Un programme de recyclage a été mis en œuvre en accompagnement de l'insertion socioprofessionnelle des finalistes formés, notamment pour les métiers tels que matrone, agriculteur, mécanicien moto, pompiste, maraîcher. Pour les autres corps de métiers (menuiserie bois, construction métallique, mécanique moto etc.), les recyclages ont été organisés sous forme de tutorat auprès des maîtres artisans selon les cas.

- A Wolokotoba sur les trente six (36) finalistes, 8 ont reçu la formation professionnelle (respectivement 4 garçons et 4 filles) parmi lesquelles deux filles et un garçon sont installés en coupe et couture et trois garçons en construction métallique (2002-2005);
- A Karadjé, sur les dix neuf (19) finalistes, 6 ont reçu la formation professionnelle et sont installés dont deux garçons en coupe et couture, un garçon dans la construction métallique (2006) et deux filles en teinture (2005).
- A Sienbouyou, une fille a été formée comme matrone et 6 autres en teinture et saponification

Selon les enquêtes, les formations avaient les durées suivantes :

- Coupe et couture : 2 mois et 15 jours,
- Construction métallique et commerce : 2 mois et 15 jours,
- Formation matrone : formation initiale 2 mois et deux formations de recyclage respectivement de 4 mois et de 45 jours.

De l'avis du finaliste formé (coupe et couture) enquêté à Wolonkotoba, la durée de la formation est un peu courte. Lui même éprouve parfois des difficultés à exercer son métier à cause de certaines de ses insuffisances. Un finaliste de Karadjé, formé en construction métallique, a été envoyé par son père à l'Institut d'Economie Rurale de Katibougou pour compléter sa formation dans le domaine de la construction de charrettes.

Les mairies et les CAP n'ont pas été impliqués dans la formation professionnelle, mais ont officié lors de la remise des équipements et ont accompagné les matrones pour leur insertion (CAP Bougouni).

En ce qui concerne le financement de la formation professionnelle par regroupement, le coût total pour certains pôles est indiqué ci-dessous. Ce montant est donné toutes taxes comprises ; les frais de restauration, les frais de transport aller/retour, la prise en charge médicale et les frais de transport des équipements des finalistes après la formation sont compris dans ce coût.

Tableau 6.2.1 a. Pôle santé/matrone : 19 finalistes formées et équipées, durée de formation 45 jours

N°	Désignation	Coût (CFA)	Observations
1	Prestation	21 618 561	PU : 1 137 819
2	Equipement finaliste après formation	1 488 688	Soit 78 342 par finaliste
3	Matière d'œuvre et équipement à louer	853 199	
4	Fournitures	67 359	
5	Logistique	6 200 830	
6	Total avec TVA (18%)	30 022 8637	
7	Patente sur marché (3,125%)	944 645	
8	Total avec patente sur marché	31 173 292	
9	Frais d'enregistrement	935 199	
10	TOTAL GENERAL	32 108 491	TTC

Tableau 6.2.1 b. Pôle mécanique/moto (engins à deux roues) : 20 finalistes formés et équipés, durée de formation 75 jours

N°	Désignation	Coût (CFA)	Observations
1	Prestation	23 877 600	PU : 1 193 830
2	Equipement finaliste après formation	5 460 920	Soit 273 046 par finaliste
3	Consommables	290 764	
4	Fournitures	60 974	
6	Logistique	9 074 470	
	Equipement à louer	2 277 990	
7	Frais avant enregistrement	944 645	
8	Total avec patente sur marché	41 042 718	
9	Frais d'enregistrement	1 231 282	
10	TOTAL GENERAL	42 274 000	TTC

Au dire de ses responsables, l'ACODEP a abordé la formation professionnelle dans une période d'incertitude budgétaire. Initialement financée dans le cadre du Vème CIP du PNUD (2002) axé sur le thème du développement humain durable, la stratégie des CED devait être déclassée du financement dans le cadre du VIème CIP du PNUD orienté vers la décentralisation. Du coup, l'ACODEP a dû recourir au Fonds PPTE pour démarrer la formation professionnelle et ceci dans la limite des contraintes liées à ce fonds. C'est ce qui explique en partie la faiblesse de l'offre de formation. Par ailleurs, au départ l'ACODEP n'avait pas envisagé l'appui à l'insertion socio économique des finalistes formés.

Un effort a été fait par l'ACODEP pour mieux cerner la mise en œuvre de la formation professionnelle. Cependant cette mise en œuvre s'est effectuée dans un contexte de contrainte budgétaire. Ceci explique en partie la prise en charge des besoins en formation de tous les finalistes CED. Le scénario de réalisation d'une session bouclée par regroupement en pôle de formation a ses exigences en terme de prise en charge des finalistes (restauration, hébergement, santé). Il apparaît alors évident que la durée courte des sessions a une incidence défavorable sur l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour l'exercice efficace des métiers appris. Néanmoins le recours à la fois à des formateurs spécialistes et à des maîtres artisans et l'organisation, dans certains cas, de sessions de recyclage se sont avérés pertinents.

6.2.2. Zone appuyée par Plan Mali

En 2004, Plan Mali a organisé du 27 décembre 2004 au 7 février 2005, avec le concours de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), une étude de diagnostic de la formation professionnelle des finalistes dans 88 CED. L'étude a impliqué les jeunes et leurs parents, les responsables communautaires et les autorités municipales. Suite aux résultats de l'étude, Plan Mali et l'APEJ, avec le concours du Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle (CNR-ENF), ont élaboré un plan d'action de formation des finalistes CED pour 2006 et 2007. Ce plan a été proposé aux partenaires techniques et financiers en guise de cadre de référence pour mobiliser les ressources nécessaires à la formation. Cette formation prévoyait des sessions groupées en pôle de formation par filières professionnelles identifiées pour 1 876 finalistes.

Le Budget prévisionnel (en CFA) du plan de formation pour 24 filières se résume comme suit dans le tableau ci-dessous

Tableau 6.2.2 a. Fiche synthétique projet de formation

Année	Nombre filières	Effectifs concernés	Frais pédagogiques	Frais séjours	Frais transport	Total coût formation
2006	24	1 488	281 815 000	169 080 000	7 440 000	458 335 000
2007	24	388	74 435 000	46 810 000	1 940 000	123 185 000
Total						
2006/						
2007		1 876	356 250 000	215 890 000	9 380 000	581 520 000

Source : document Projet de formation professionnelle des 1876 apprenants de 88 CED appuyés par Plan Mali, APEJ, Plan Mali, Bamako, mars 2005

Les frais pédagogiques comprennent : les honoraires des formateurs, la matière d'œuvre et autres consommables, la location des salles et machines ou outillages spécialisés, les frais d'eau et électricité, les frais administratifs, les frais de reprographie, les frais d'élaboration et de confection de livrets pour les apprenants.

L'intendance se compose en charges suivantes : les frais de transport inter urbains des apprenants non résidents et les frais de séjours (restauration et hébergement des apprenants).

En ce qui concerne le coût de la formation par session et par filière nous présentons à titre d'exemples les estimations pour les filières qui ont été enquêtées dans l'étude :

Tableau 6.2.2 b. Evaluation financière du plan de formation en 2006 (coût en session bloquée)

Intitulés des modules	Durée (jours)	Effectif finaliste	Frais pédagogique	Frais intendance	Coût total	Coût unitaire
Coupe/couture	66	240	34 800 000	40 800 000	75 600 000	145 000
Menuiserie bois	66	86	24 080 000	14 620 000	38 700 000	280 000
Réparation engins						
2 roues	74	242	67 760 000	45 980 000	113 740 000	280 000

Source : document Projet de formation professionnelle des 1876 apprenants de 88 CED appuyés par Plan Mali, APEJ, Plan Mali, Bamako, mars 2005

Ainsi en 2006, selon ce scénario, 208 sur 1 488 finalistes CED ont pu être formés dans sept (7) filières sur vingt quatre (24) identifiées.

L'enquête sur le terrain n'a pas permis de bien documenter la mise en œuvre de ce premier scénario. Selon le Bureau Plan Mali Kati/ Sanankoroba, cette formation par regroupement a été conduite en collaboration avec le SEMA, le CFP et les artisans locaux. Au dire du comité de gestion CED Sanankoroba, les besoins de formation ont été recensés par les comités et les éducateurs auprès des finalistes ; les parents n'ont pas été consultés. Une réunion a réuni l'ensemble des comités de gestion de la zone pour faire la synthèse des besoins de formation et retenir les filières. Pour le village de Sanankoroba les filières retenues étaient : l'élevage de lapin, l'aviculture et la coiffure. Ces filières auraient fait l'objet de formation. Lors des sessions de formation, le comité de Sanankoroba a été sollicité pour organiser l'hébergement et la restauration des finalistes

En 2007, Plan Mali, à l'issue d'un atelier technique regroupant entre autres, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP), le CNR-ENF, le FAFPA et l'ACODEP, a convenu d'une nouvelle stratégie ou d'un nouveau scénario de formation apparemment pour des raisons de coupure budgétaire. Le scénario prévoyait :

- L'information et la sensibilisation des différents acteurs ;
- La mobilisation des finalistes ;
- Le choix des filières porteuses ;
- L'identification des artisans et leur capacité d'accueil ;
- L'appui des artisans en équipements complémentaires au besoin ;
- La création de pôles de formation dans les communes ou villages ;
- La formation des finalistes par les maîtres artisans ;
- Le recyclage et la formation des maîtres artisans.

Selon le rapport de suivi ci-dessus mentionné, la sensibilisation a été menée auprès des élus communaux par l'ONG CECI au cours d'assemblées et de réunions ; les maîtres artisans ont été identifiés par une équipe de techniciens et les autres acteurs et les finalistes repartis entre eux.

Le comité de gestion CED (CG-CED) de Sanankoroba affirme n'avoir pas été impliqué dans la mise en œuvre de ce deuxième scénario de formation. La liste des finalistes lui a été communiquée pour leur convocation.

Cependant les deux finalistes enquêtées affirment que le choix des filières a été fait par les jeunes eux-mêmes sur la base d'une liste en la matière lue par l'éducateur en présence des membres du CG-CED et des représentants du CAP et de Plan Mali ; les jeunes sont allés consulter ensuite leurs parents pour le choix définitif.

Par contre, le maire affirme que la commune a été impliquée dans l'identification des besoins (recensement des filières) et le choix des artisans locaux sur la base des critères établis et du protocole d'accord tacite

Quant aux artisans locaux, ils disent avoir été informés au cours d'une réunion par la mairie de l'opportunité d'encadrer les finalistes CED, les conditions étant : la disponibilité de l'artisan, un frais d'encadrement de 25 000 CFA par finaliste encadré sur une période de deux ans, l'appui en équipement des artisans, la période des pluies étant considérée comme période de vacances.

Ainsi, sur un total de 1 572 finalistes prévus, 315 ont démarré et suivent présentement la formation dans six filières.

Les finalistes sont regroupés par pôle de formation (site) et placés auprès des artisans dans les localités de Gouala, Faraba, Kourouba, Bougoula et Sanankoroba. Pour cette dernière localité et pour les artisans enquêtés, la situation est la suivante :

- Réparation engins à deux roues (mécanique moto) : un artisan, quatre (4) finalistes sur cinq (5) prévus tous des garçons ; trois (3) mois d'encadrement ;

- Menuiserie bois : un artisan, trois (3) finalistes sur cinq (5) prévus tous des garçons ; trois mois (3) d'encadrement
- Coupe/couture : un artisan, quatre/quatre finalistes prévus dont trois (filles et un garçon), quatre mois (4) d'encadrement. En plus des 25 000 CFA par enfants, l'artisan a bénéficié d'un appui équipement de 200 000 CFA qu'il vient d'investir dans une nouvelle machine à coudre (août 2007).

Apparemment les finalistes CED sont placés en formation sous tutorat sans aucune consigne pédagogique. Les maîtres artisans n'ont pas été formés à cet effet et ils sont pour la plupart analphabètes. La méthode d'enseignement est l'apprentissage traditionnel par tâche donnée à effectuer quoique parfois on constate un effort de structuration de l'apprentissage (maître tailleur). Les finalistes sont à la même enseigne que les autres apprentis du maître artisan. Aucun recours systématique n'est fait des acquis des quatre années passées dans le CED.

Cependant les maîtres artisans reconnaissent « le plus » que les acquis des quatre années apportent à l'apprentissage : les finalistes CED comparés à leurs promotionnaires apprentis, comprennent mieux et maîtrisent plus vite les tâches ; prennent de l'initiative dans leur propre formation (dessin et coupe de patrons en couture) ; recourent aux compétences acquises partout où l'usage de la lecture, de l'écrit et du calcul est de mise ; ont le sens de la discipline et de la régularité.

Les artisans ont fait ressortir un certain nombre de difficultés dans l'encadrement des enfants.

- L'insuffisance en équipements et le manque parfois de matière d'œuvre par rapport au nombre de finalistes à encadrer en plus des apprentis ;
- Le rythme de la formation (surtout pratique) qui est fonction de la demande en prestation de service d'autant plus que les maîtres artisans ont d'autres activités économiques (agriculture) ;
- Les difficultés d'hébergement et de restauration pour certains finalistes qui sont à la charge de leurs parents ;
- La longue distance pour ceux qui résident à ailleurs que dans la localité où travaille l'artisan

Deux filles finalistes enquêtées estiment que leur passage dans le CED du village leur procure un avantage dans la formation professionnelle (prendre les mesures, inscrire les commandes, confection de patrons etc.). Toutefois, elles s'inquiètent du temps de formation qui leur semble court au regard des conditions dans lesquelles elles sont formées : peu de pratique dû au nombre élevé d'apprentis/apprenants (6) par rapport à l'équipement disponible (une machine à coudre) ; la concurrence du fait qu'il existe d'autres filles apprentis tailleur dans le village.

Au dire des maîtres artisans enquêtés, le suivi par Plan Mali est effectif au point de devenir intempestif. La mairie intervient également de façon informelle dans la sensibilisation et dans le suivi de la formation. Des supervision et suivis il ressort les difficultés suivantes : le faible taux de fréquentation dans certains pôles ; le manque de matériel et de matière d'œuvre dans tous les pôles ; le faible niveau des maîtres artisans ; le problème de la planification de la formation (implication de plusieurs acteurs) ; la démotivation des finalistes qui s'attendaient à une formation beaucoup plus structurée et étendue

A l'instar de ACODEP, Plan Mali a eu recours au scénario de session bouclée par regroupement en pôle de formation en 2006, apparemment avec les mêmes limites : prise en charge des finalistes (restauration, hébergement, santé), durée courte des sessions avec, à la clé, l'absence de recyclage.

En 2007, pour des raisons de restriction budgétaire, Plan Mali a adopté le scénario du tutorat des finalistes par des maîtres artisans. Ce scénario tel que mis en œuvre montre des limites certaines :

- Le problème de prise en charge des finalistes en formation n'est pas résolu ; il a été tout simplement déplacé au niveau des parents ;
- Le tutorat n'a pas été préparé avec les maîtres artisans sur le plan pédagogique ;

- L'apprentissage est handicapé par l'insuffisance en équipement et en matière d'œuvre, par le niveau d'instruction des maîtres artisans et le rythme de prestation du métier etc.

Les principaux acteurs (finalistes, artisans, autorités communales, comités de gestion) restent dubitatifs quant aux résultats d'un tel scénario.

6.2.3. Zone appuyée dans le cadre du PRODEC

L'ensemble des finalistes issus de la génération des CED de 2002 est en attente de formation professionnelle. Les comités de gestion CED, les communes, les CAP et les AE ont été fortement impliqués jusque là dans les préparatifs de cette formation, notamment le choix des finalistes, le choix des métiers et l'identification des maîtres artisans locaux. Les métiers ont été retenus sur la base du choix des seuls finalistes. La liste des finalistes à former a été établie sur la base d'un test (cas signalé par la mairie de Keleya, Cap de Bougouni et le village de Titiana, CAP de Nièna). Dans tous les cas, les listes ont été communiquées par les éducateurs sur instruction des AE et des CAP. Les artisans ont été identifiés parfois sur la base des critères de conformité avec la fiscalité locale (cas à Nièna).

La formation professionnelle des finalistes a fait l'objet d'un intérêt certain de la part des collectivités décentralisées et des conférences régionales des chambres de métiers faisant l'objet de l'étude.

A Koulikoro, l'Assemblée Régionale (AR) et la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) avaient noué des contacts en vue de la formation de 200 finalistes CED dans le Centre de Formation Multiservice relevant de l'AR. Ces contacts n'ont pas été concluants comme en atteste une lettre en date du 22 février 2007 de la DNFP adressée au Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Koulikoro. En substance, la lettre signifie « la réorganisation des activités de formation » de la DNFP « à l'endroit des non orientés du DEF et des déscolarisés du fondamental II cycle ». La raison évoquée pour cette réorientation des priorités au détriment des finalistes CED est liée aux difficultés pour prendre en charge ces finalistes (hébergement et restauration par exemple), difficultés constatées lors d'une mission. Quant à la Chambre des métiers de la région, elle avait été informée des dispositions concernant la formation des finalistes et était prête à s'y investir.

Notons que l'AR de Koulikoro a réagi par rapport à la formation professionnelle des finalistes CED plutôt en prestataire de service. En effet, du point de vue responsabilité, elle estime que les CED relèvent plutôt des communes dans le cadre de la décentralisation de l'éducation.

A Sikasso, l'AR développe une politique régionale de développement rural. Dans le cadre de cette politique, les responsables de l'AR ont pour vision d'intégrer les filières d'éducation et de formation, destinées aux jeunes non scolarisés (y compris les finalistes CED), déscolarisés et non orientés au DEF, dans la promotion des métiers agricoles. L'AR bénéficie d'un important cadre partenarial pour la recherche de modèles d'éducation/formation, notamment le Programme d'Appui à la Décentralisation de l'Education de Base (PADE) en collaboration avec la Coopération Suisse. Ce cadre de partenariat rassemble une diversité d'acteurs (collectivités territoriales, services déconcentrés, organisation socio professionnelle, ONG, partenaires techniques et financiers). En outre, le président de l'AR a adressé une lettre au Ministre de l'Agriculture en date du 31 août 2007 lui demandant la mise à disposition de l'un des Centres d'Animation Rurale de la région (CAR). L'AR pense que le CAR rénové peut être une des solutions au problème d'insertion socio professionnelle des jeunes ciblés, tout comme d'autres centres spécialisés tels que les Centres de Formation de la CMDT. La Conférence des Chambres des Métiers de Sikasso a participé à toutes les rencontres organisées dans la région autour de la formation professionnelle des finalistes CED et est prête à s'y investir.

A Ségou, l'Assemblée Régionale, qui se dit intéressée par la formation professionnelle des finalistes, affirme néanmoins ne pas avoir prévu les CED dans ses programmes de développement pour la raison que ceux-ci relèvent des communes. Un atelier a été organisé dans la région par l'APCAM. Il y était question de création de centres de formation des arts et des métiers destinés aux finalistes des Centres

Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) et des CED. Des contacts auraient eu lieu entre Swisscontact, l'Assemblée Régionale et la Conférence des Métiers pour la formation des finalistes CED.

Les entretiens montrent le développement d'un intérêt général autour de la formation des finalistes ainsi que l'existence d'un réel potentiel pour mieux organiser la formation professionnelle et l'insertion des finalistes CED.

6.3. La phase insertion socioprofessionnelle

Cette phase concerne pour le moment les finalistes formés et appuyés par l'ACODEP. La stratégie adoptée pour faciliter l'insertion socio-économique des finalistes se résume comme suit :

- L'information et la sensibilisation lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des sessions de formation et lors des remises des équipements. Il s'agissait de sensibiliser les élus locaux, les autorités administratives et les responsables des services techniques, des projets et des institutions de micro finance afin d'obtenir de la part de ces personnalités et institutions un appui et un conseil techniques et financiers. Cette stratégie à parfois fait son effet : des finalistes teinturiers ont reçu un appui de 50 000 CFA de la part du PASAOP ; un préfet a exonéré des finalistes installés du paiement des taxes et impôts locaux pendant cinq ans. (fait rapporté par les Responsables de ACODEP).
- La formation des finalistes aux stratégies de mobilisation des ressources locales avec l'appui des comités de gestion CED, des communes et des services techniques. (création d'associations et de groupements d'intérêt économique).
- L'appui direct aux finalistes en équipement et matière d'œuvre notamment en dotation individuelle pour le petit matériel et collectif et pour le matériel lourd.
- L'équipement et l'installation des finalistes CED formés à l'exception de ceux ou celles concernés par le petit commerce. Les négociations menées avec l'ANPE à leur sujet sont restées au stade des intentions.

Les enquêtes ont permis de recueillir deux entretiens de finalistes formés et installés et un témoignage des autorités villageoises.

Fanta Traoré, 34 ans, formée et installée comme matrone en zone ACODEF, village de Sienbouyou, commune de Kéléya, cercle de Bougouni, région de Sikasso (1ère génération CED 1994-1998). Elle a été inscrite dans le CED pendant 4 ans (1994-1998). Elle a opté personnellement pour être formée comme matrone. Les besoins de formation professionnelle ont été recensés par l'ACODEF en 2001. Elle est formée et installée comme matrone dans son village depuis 2002. La formation qui était modulaire (théorie et pratique) a été dispensée dans le centre de santé de Bougouni en langue nationale bamanan par des spécialistes du domaine concerné. En plus de la formation initiale elle a bénéficié de deux recyclages en 2004 (4 mois) et en 2006 (45 jours).

Les conditions d'insertion lui ont été spécifiées avant la formation à savoir : se doter en équipement; officier dans le village; effectuer une séance pratique une fois par semaine dans le centre de santé de Kéléya (stage). Depuis 2002, elle fait des accouchements dans son village (elle ne peut pas en donner le nombre). Elle n'a eu à évacuer que 3 cas d'accouchements difficiles sur le centre de santé de Kéléya.

Pour ses prestations dans le village, le centre de santé de Kéléya lui fournit le matériel renouvelable (médicament, coton, compresse, seringue etc.). En plus de son rôle de matrone, elle fait aussi office d'hygiéniste et secouriste pour lequel ses prestations sont payantes : frais d'injection, frais de médicament qu'elle achète en approvisionnement.

Au titre des difficultés qu'elle rencontre, l'on peut citer, entre autres :

- Le refus parfois des femmes âgées de se faire accoucher par elle (au tout début de sa fonction) ;

- Le fait que la langue de travail dans le centre de santé de Kéléya soit le français (surtout les documents écrits : observations de visite, cahier de pesés etc.). Elle est arrivée à constituer ses propres documents en bambara. Notons qu'elle officie chaque lundi avec trois autres matrones formées dans une école de santé.

Elle estime que ses attentes ont été comblées puisque elle a été formée et installée comme matrone conformément à son souhait. Cependant elle n'est pas satisfaite parce que la communauté du village ne lui donne aucun intéressement. En plus, elle aurait préféré aller travailler à Kéléya pour le compte de la mairie.

Alou DIARRA 24 ans, célibataire, formé en coupe et couture zone ACODEP, village de Wolokotoba Socoura, commune de Koula, cercle de Koulikoro, région de Koulikoro (génération CED 1997- 2001)
Il a été formé et installé en 2005. La formation était modulaire (théorie et pratique) et a duré 2 mois et 15 jours. Il estime que les compétences requises lors du cycle de quatre ans dans le CED lui ont été bénéfiques pendant la formation professionnelle (partie théorique). Il estime que la durée de la formation est courte.

Il a été informé des conditions d'insertion socio professionnelle avant la formation. Ces conditions ont été satisfaites 15 jours après la formation notamment en ce qui concerne la dotation en équipement. Il n'avait jusque là reçu aucun autre appui, ni des parents, ni du village. Il arrive à exercer son métier de tailleur dans le village ; la clientèle est confiante. Cependant lui-même éprouve parfois quelques difficultés techniques du fait de l'insuffisance de sa formation. Il ne tient aucune comptabilité de l'exercice de son métier ; il n'a pas été formé pour cela. Il ne fait l'objet d'aucun suivi depuis son installation.

Il estime que ses attentes ont été comblées parce qu'il a été formé et installé dans le métier de son choix.

L'entretien avec les responsables de Wolonkotoba Socoura fait ressortir que les 3 jeunes hommes formés et installés, en forge et construction métallique, ont de sérieuses difficultés. Ils ont été dotés en outil industriel de travail et d'un groupe électrogène pour l'usage collectif. L'utilisation commune de cet équipement collectif est devenu un point de blocage.

A Karadjè, le finaliste formé, équipé et installé en forge et construction métallique, a interrompu ses activités pour aller se perfectionner.

7. FORCES ET FAIBLESSES DE LA STRATEGIE

De la période expérimentale à nos jours, d'énormes efforts ont été déployés par l'Etat malien et ses partenaires pour impliquer l'ensemble des acteurs du sous-secteur éducatif non formel dans la mise en œuvre de la stratégie des CED. Malgré ces efforts, et au-delà des points forts évoqués lors des entretiens, se dégagent un certain nombre des points faibles constituant aujourd'hui des soucis majeurs qui méritent réflexion.

7.1. Forces et faiblesses de la phase d'éducation de base

7.1.1 Forces

- Pertinence du cycle (4 +2) des CED : les quatre années d'éducation de base dans le site du CED (village, quartier, etc.) sont nécessaires compte tenu de leur impact réel sur la formation professionnelle. En effet, la phase d'éducation de base apporte un plus dans la formation professionnelle : les finalistes CED, comparés à leurs promotionnaires apprentis, comprennent mieux et maîtrisent plus vite les tâches, prennent de l'initiative dans leur propre formation (dessin et coupe de patrons en couture), recourent à leurs compétences partout où l'usage de la lecture et de l'écrit est de mise ainsi que le calcul, ont le sens de la discipline et de la régularité.

- Maîtrise de la stratégie du CED, notamment dans sa composante curriculum d'éducation de base grâce au partenariat stratégique avec Plan Mali et ACODEP. Ce partenariat a réellement permis de consolider l'accès à un minimum éducatif de base dans les sites où le CED est implanté.
- Implication des structures décentralisées, des structures déconcentrées de l'éducation (AE et CAP) et des comités de gestion CED dans l'implantation des CED dans les villages et quartiers surtout à partir de 2002 dans le cadre de la mise œuvre du PRODEC : choix des sites d'implantation, recrutement des éducateurs, formation des éducateurs, suivi des CED, etc.
- Organisation régulière des sessions de formation continue. Ces sessions ont permis aux éducateurs d'améliorer constamment leur prestation.
-

7.1.2. Faiblesses

- les 4 ans d'éducation de base ne préparent pas suffisamment les deux ans de formation professionnelle. Il pourrait bien y avoir une articulation entre les deux phases, si le curriculum des CED intégrait déjà contenus de la formation professionnelle.
- le cycle pêche par son manque de fluidité. En effet, la cohorte qui termine la première phase n'entame pas immédiatement la seconde : il y a malheureusement un temps de flottement plus ou moins long, du à l'arrêt des cours jusqu'à ce que les conditions soient réunies pour le démarrage effectif de la phase professionnelle. Cet état de chose est très préjudiciable à la viabilité de la stratégie, car entraînant la démotivation des communautés qui refusent d'inscrire de nouvelles cohortes dans leur CED pour les raisons qui sont liées à l'incertitude de la formation professionnelle.
- les élus communaux et les comités de gestion des CED n'ont pas toujours joué pleinement leurs rôles pour lesquels ils n'ont sans doute pas été préparés.

7.2. Forces et faiblesses de la formation professionnelle

7.2.1 Forces

- Identification, en amont et à partir d'une étude diagnostique ou de faisabilité, des filières porteuses en matière de formation professionnelle.
- Choix librement fait de la filière de formation (sans être imposé par qui que ce soit) par les apprenants eux-mêmes ;
- Implication des comités de gestion CED, des communes, des CAP et des AE dans les préparatifs de la formation professionnelle, notamment dans le choix des finalistes, le choix des métiers et l'identification des maîtres artisans locaux.

7.2.2 Faiblesses

- La durée de la formation modulaire est critiquée courte et l'apprentissage pratique limité,
- Non implication des mairies et des CAP dans la formation professionnelle, même s'ils ont officié la remise des équipements et ont accompagné certains finalistes formés pour leur insertion,
- Dans le cas du tutorat, placement des finalistes CED auprès des maîtres artisans sans aucune consigne pédagogique ;
- Le manque de formation appropriée des maîtres artisans d'autant plus que la plupart sont analphabètes. La méthode d'enseignement reste l'apprentissage traditionnel par tâche donnée à effectuer quoique parfois on constate un effort de structuration de l'apprentissage (maître tailleur).
- Le fait que les finalistes soient traités à la même enseigne que les autres apprentis du maître artisan. Aucun recours systématique n'est fait aux acquis des quatre années passées dans le CED.
- L'insuffisance en équipement et le manque parfois de matière d'œuvre par rapport au nombre de finalistes à encadrer en plus des apprentis ;
- Le rythme de la formation (surtout pratique) qui est fonction de la demande en prestation de service d'autant plus que les maîtres artisans ont d'autres activités économiques (agriculture) ;
- Le faible niveau des maîtres artisans ;

- La démotivation des finalistes qui s'attendaient à une formation beaucoup plus structurée et plus étendue.
- Le tutorat tel que mis en œuvre montre des limites certaines : problèmes de prise en charge des finalistes en formation, non préparation des maîtres artisans sur le plan pédagogique, existence de facteurs handicapant l'apprentissage (insuffisance en équipement et en matière d'œuvre, niveau d'instruction des maîtres artisans, le rythme de prestation du métier, etc.)

7.3. Forces et faiblesses de l'insertion socioprofessionnelle

7.3.1 Forces

- Négociation des conditions d'insertion avant la formation ;
- La satisfaction des conditions d'insertion ;
- L'information et la sensibilisation des élus locaux, des autorités administratives, des responsables des services techniques, des projets et des institutions lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des sessions de formation et lors des remises des équipements ;
- La formation des finalistes aux stratégies de mobilisation des ressources locales avec l'appui des comités de gestion CED, des communes et des services techniques. (création d'associations et de groupements d'intérêt économique) ;
- L'appui direct aux finalistes en équipement et matière d'œuvre notamment dotation individuelle pour le petit matériel et collectif pour le matériel lourd ;
- L'installation et l'équipement de tous les finalistes CED formés à l'exception de ceux ou celles concernés par le petit commerce ;
- La satisfaction des attentes des finalistes, parce que formés et installés dans le métier de leur choix.

7.3.2 Faiblesses

- Les finalistes éprouvent parfois quelques difficultés techniques du fait de l'insuffisance de leur formation,
- Ils ne font l'objet d'aucun suivi depuis leur installation.

8. CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS

Malgré les efforts fournis pour impliquer l'ensemble des acteurs concernés par le CED, la formation professionnelle des finalistes est loin d'être maîtrisée en tant qu'élément de stratégie.

Au regard des soucis constatés ci-haut évoqués, quelques suggestions s'imposent qui constituent pour nous un certain nombre de pistes pour améliorer la stratégie.

Par rapport à la phase d'éducation de base

- Améliorer le contenu du curriculum des CED en y introduisant des contenus relatifs à la formation professionnelle dès la deuxième année,
- Maintenir les apprenants en situation de classe avant le démarrage de la formation. Ceci permettra d'éviter le découragement et la déperdition des finalistes.

Par rapport à la phase de la formation professionnelle et à l'insertion

- Relier l'identification des besoins de formation et le profil de métier adapté au contexte social et économique du milieu en vue d'optimiser le choix des finalistes.

- Disposer de centres de formation professionnelle adaptés au niveau décentralisé (région, cercle et commune) soit par la création et l'équipement de nouveaux centres ou ateliers, soit par la réhabilitation et la réorientation de ceux déjà existants ;
- Combiner formation par regroupement et par tutorat et former les maîtres artisans en conséquence,
- Définir un cadre politique et institutionnel par rapport à une vision globale de la formation professionnelle au Mali.
- Dans la perspective de la définition de ce cadre et dans la mise en œuvre d'une politique de formation professionnelle des groupes cibles en dehors du système classique de l'enseignement technique et professionnel, étudier et capitaliser le potentiel, les expériences et l'expertise qui existent dans les régions.
- Toujours dans la perspective de cette définition de cadre politique et institutionnel, capitaliser l'expertise développée dans le cadre du partenariat avec l'ACODEP et Plan Mali en matière d'établissement de budget prévisionnel,
- Améliorer et mettre en application le dispositif de suivi et d'évaluation prévu par le guide pour l'implantation et la gestion des CED, élaboré en 2002 dans le cadre du PRODEC.

ANNEXES

I. Instruments pour la réalisation de l'enquête sur la problématique de la formation professionnelle et de l'insertion des finalistes des CED.

1. Guide d'entretien à l'intention de l'ensemble des apprenants finalistes
1. Avez-vous effectué combien d'années de cours dans le CED au village/ quartier ?
2. Quelles sont les principales connaissances et compétences que vous avez acquises au cours de cette période ?
3. Les connaissances et compétences acquises vous servent-elles dans la vie ? si oui, en quoi ? si non, pourquoi ?
4. Quelles remarques et suggestions formulez-vous sur l'organisation des cours dans le CED ?
5. Vos besoins ont-ils été recensés pour la formation professionnelle ? si oui, quels sont ces besoins ? si non, pourquoi ?
6. Qu'attendez –vous de la formation professionnelle ?

II- Guide d'entretien à l'intention des apprenants finalistes en attente de la formation professionnelle

1. Les conditions d'insertion dans la vie active après la formation ont-elles été discutées avec vous ? si oui, quelles sont vos positions sur ces conditions ?
2. Quels sont vos contacts avec les structures d'encadrement ?
3. Quelles remarques et suggestions formulez-vous pour l'organisation de la formation professionnelle ?
4. Quelles remarques et suggestions faites-vous pour votre insertion ?
5. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

III- Guide d'entretien à l'intention des apprenants finalistes en formation professionnelle

1. Les connaissances et compétences acquises dans le C.E.D vous servent – elles au cours de cette formation professionnelle ? Si oui, en quoi ? Si non, pourquoi ?
2. Les conditions d'insertion dans la vie active après la formation ont – elles été discutées avec vous ? Si oui, quelles sont vos positions sur ces conditions ?
3. Quelles remarques et suggestions formulez-vous pour améliorer la formation professionnelle ?
4. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

IV- Guide d'entretien à l'intention des apprenants finalistes formés mais non installés

1. Pensez-vous avoir besoin de renforcement de capacité avant votre insertion ? commentez.

2. Les connaissances et compétences acquises dans le C.E.D vous ont-elles servi lors de la formation professionnelle ? Si oui en quoi ? Si non, pourquoi ?
3. Les conditions d'insertion dans la vie active après la formation ont-elles été discutées avec vous ? Si oui, quelles ont été vos positions sur ces conditions ?
4. Savez-vous pourquoi les conditions ne sont pas encore réunies pour votre insertion ? commenter.
5. Avez-vous déjà eu à utiliser les connaissances et compétences acquises lors de la formation professionnelle ? Si oui, à quelle occasion ? commentez
6. Quels sont vos contacts avec les structures d'encadrement ?
7. Quelles remarques et suggestions formulez-vous pour améliorer la formation professionnelle ?
8. Quelles remarques et suggestions formulez-vous pour diligenter au mieux votre insertion ?
9. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

V- Guide d'entretien à l'intention des apprenants finalistes formés et installés

1. Les connaissances et compétences acquises dans le C.E.D vous ont-elles servi lors de la formation professionnelle ? Si oui en quoi, si non pourquoi ?
2. Avez-vous reçu des formations de renforcement de capacités ? Commentez
3. Les conditions d'insertion dans la vie active après la formation professionnelle ont-elles été discutées avec vous ? Si oui, quelles étaient vos positions sur ces conditions ?
4. Les conditions d'insertion ont-elles été effectives pour vous permettre de vous installer et commencer votre activité ?
5. Quels autres apports avez-vous reçus ou mobilisés pour démarrer vos activités ? Commenter ?
6. Quelles remarques et suggestions formulées-vous pour améliorer la formation professionnelle ?
7. Quelles remarques et suggestions formulez-vous pour de meilleures conditions d'insertion ?
8. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

VI Guide d'entretien Educateur

1. Avez-vous animé le C E D pendant combien d'année ?
2. Avez-vous encadré combien de cohortes d'apprenants ?
3. Que pensez-vous de l'organisation des cours dans le C E D (contenus, méthode d'enseignement, durée, organisation matérielle) ? commentez
4. Savez-vous si les apprenants utilisent leurs connaissances et compétences dans la vie courante ? commenter
5. Avez-vous été associé à l'identification des besoins de formation professionnelle des finalistes ? commenter.
6. Avez-vous été associé à la formation professionnelle ? au recyclage ? commenter.
7. Avez-vous été associé au choix des conditions d'insertion des finalistes formés ? commenter.
8. Avez-vous eu à apporter un appui aux finalistes installés ? si oui en quoi ? commenter

9. Avez-vous des remarques et suggestions particulières à formuler pour améliorer des cours dans le C E D ?

- organisation des cours dans le C E D
- identification des besoins de formation professionnelle
- formation professionnelle
- suivi des finalistes formés et installés.

10. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

VII- Guide d'entretien à l'intention des formateurs et des artisans locaux de la formation professionnelle

1. Avez-vous formé ou participé à la formation de combien de finalistes des C E D ? commenter.
2. Avez-vous été associé à l'identification de leur besoin de formation ? Commenter.
3. Que pensez-vous de la formation professionnelle ? commenter (organisation, contenus, stratégie/ méthode, durée, évaluation, accréditation).
4. Quelles sont les principales insuffisances constatées au niveau des finalistes lors de la formation professionnelle. ?
5. Les connaissances et compétences acquises étaient-elles suffisantes pour leur permettre de s'installer efficacement ? commenter
6. Que proposez-vous pour pallier les insuffisances constatées ?
7. Que pensez-vous de l'insertion des finalistes formés ? commenter (modalités/ conditionnalités, renforcement des capacités, suivi, etc....)
8. Que proposez- vous pour améliorer cette insertion ? commenter
9. Quelles sont les opportunités (offres) de formation professionnelle que vous connaissez dans la localité ?
10. Opportunités sont-elles exploitées par les finalistes CED ? Ou peuvent-elles l'être ? commenter.
11. Si on vous le demande, quelle stratégie proposeriez-vous pour la formation des finalistes ? et pour leur insertion. ?
12. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

VIII- Guide d'entretien à l'intention des comités de gestion CED, des AE et des CAP

1. Combien de cohorte d'apprenants avez-vous encadrés ?
2. Que pensez-vous de l'organisation des cours dans le C E D (contenus, méthode d'enseignement, durée, organisation matériels) ?
3. Savez-vous si les apprenants utilisent les connaissances et compétences dans la vie courante ? commenter
4. Avez-vous été associé à l'identification des besoins de formation professionnelle des finalistes C E D ? commenter.

5. Avez-vous été associé à l'organisation de la formation professionnelle ? commenter.
6. Avez-vous apporté un appui à la formation professionnelle ? si oui, lequel ? commenter
7. Avez-vous été associé au choix des conditions d'insertion de finalistes formés ? commenter.
8. Avez-vous eu à apporter un appui aux finalistes installés ? si oui en quoi ? commenter
9. Avez-vous des remarques et suggestions particulières à formuler pour améliorer les aspects suivants :
 - Cours dans les C E D
 - identification des besoins de formation professionnelle
 - insertion des finalistes formés
 - formation professionnelle
 - suivi des finalistes formés et installés.

Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

IX- Guide d'entretien à l'intention des parents des apprenants finalistes CED

1. Combien d'apprenants avez-vous dans le CED? Combien sont finalistes
2. Que pensez-vous de l'organisation des cours dans le C E D (contenus, durée, organisation matériels) ?
3. Savez-vous si les apprenants utilisent les connaissances et compétences dans la vie courante ? commenter
4. Avez-vous été associé à l'identification des besoins de formation professionnelle de vos apprenants finalistes C E D ? commenter.
5. Avez-vous été associé à l'organisation de la formation professionnelle ? commenter.
6. Avez-vous apporté un appui à la formation professionnelle de votre apprenant finaliste ? si oui, lequel ? commenter
7. Qu'attendez-vous de la formation professionnelle ? Commenter
8. Vos attentes ont-elles été comblées ? Commenter
9. Avez-vous été associé au choix des conditions d'insertion des finalistes formés ? commenter.
10. Avez-vous eu à apporter un appui aux finalistes installés ? si oui en quoi ? commenter
11. les finalistes formés vous donnent-ils satisfaction ? Commenter
12. Avez-vous des remarques et suggestions particulières à formuler pour améliorer les aspects suivants.
13. Cours dans les C E D
14. identification des besoins de formation professionnelle
15. insertion des finalistes formés
16. formation professionnelle
17. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

**X- Guide d'entretien à l'intention des services techniques centraux compétents :
Education Nationale et Emploi/formation professionnelle.**

1. Avez-vous été associé à l'identification des besoins de formation professionnelle des finalistes C E D ? commenter.
2. Avez-vous été associé à l'organisation de la formation professionnelle ? commenter.
3. Avez-vous apporté un appui à la formation professionnelle ? si oui, lequel ? commenter
4. Avez-vous été associé au choix des conditions d'insertion des finalistes formés ? commenter.
5. Avez-vous eu à apporter un appui aux finalistes installés ? si oui en quoi ? commenter
6. Avez-vous des remarques et suggestions particulières à formuler pour améliorer les aspects suivants :.
 - Cours dans les C E D
 - identification des besoins de formation professionnelle
 - insertion des finalistes formés
 - formation professionnelle
 - suivi des finalistes formés et installés.
7. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

XI- Guide d'entretien à l'intention des Partenaires techniques et financiers, des structures de formation locales et des organismes de développement (projet, ONG etc.):

1. Connaissez- vous le CED ? Si oui, par quel canal ?
2. Que pensez-vous de l'organisation des cours dans le C E D (contenus, méthode d'enseignement, durée, organisation matériels) ?
3. Avez-vous été associé à l'identification des besoins de formation professionnelle des finalistes C E D ? commenter.
4. Avez-vous été associé à l'organisation de la formation professionnelle ? commenter.
5. Avez-vous apporté un appui à la formation professionnelle ? si oui, lequel ? commenter
6. Avez-vous été associé au choix des conditions d'insertion des finalistes formés ? commenter.
7. Avez-vous eu à apporter un appui aux finalistes installés ? si oui en quoi ? commenter
8. Avez-vous des remarques et suggestions particulières à formuler pour améliorer les aspects suivants :.
 - Cours dans les C E D
 - identification des besoins de formation professionnelle

- insertion des finalistes formés
 - formation professionnelle
 - suivi des finalistes formés et installés.
9. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

XII- Guide d'entretien à l'intention des autorités locales (communes, Assemblée Régionale, Chambre Régionale, Gouvernorat)

1. Connaissez-vous le CED ? Si oui, par quel canal ?
 2. Combien de finalistes sont dans votre circonscription ?
 3. Que pensez-vous de l'organisation des cours dans le C E D (contenus, méthode d'enseignement, durée, organisation matériels) ?
 4. Avez-vous été associé à l'identification des besoins de formation professionnelle des finalistes C E D ? commenter.
 5. Avez-vous été associé à l'organisation de la formation professionnelle ? commenter.
 6. Avez-vous apporté un appui à la formation professionnelle ? si oui, lequel ? commenter
 7. Avez-vous été associé au choix des conditions d'insertion des finalistes formés ? commenter.
 8. Avez-vous eu à apporter un appui aux finalistes installés ? si oui en quoi ? commenter
 9. Avez-vous des remarques et suggestions particulières à formuler pour améliorer les aspects suivants :
 - Cours dans les C E D
 - identification des besoins de formation professionnelle
 - insertion des finalistes formés
 - formation professionnelle
 - suivi des finalistes formés et installés.
10. Quelles sont les activités économiques porteuses dans votre localité ?

2. PRESENTATION DU CED

1. Définition du Centre d'Education pour le Développement

Comme son nom l'indique, le CED est un centre éducatif conçu pour contribuer harmonieusement et durablement au développement socio-économique local.

C'est un cadre d'éducation, de formation et d'appui pour l'auto-promotion individuelle et collective. Son objectif est de permettre aux communautés de gérer de façon décentralisée leurs besoins éducatifs.

Le CED reçoit des jeunes (filles et garçons) âgés de 9 à 15 ans.

L'option fondamentale est de donner à ces jeunes un minimum éducatif, c'est-à-dire, savoir lire, écrire, calculer et acquérir des habiletés et des compétences leur permettant de s'insérer dans la vie et/ou de s'inscrire dans un processus d'apprentissage continu.

Le concept de Centre d'Education pour le développement (CED) est né du souci des responsables de l'éducation nationale de mieux appréhender la problématique de la prise en charge des enfants hors école et aussi de leur volonté de mettre en place une politique partenariale conséquente impliquant les communautés de base, l'Etat et les Partenaires au développement.

L'autorité de tutelle des CED est le Ministère de l'Education Nationale. Dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration de l'éducation, sa gestion relève des Communes, aidées en cela par les services déconcentrés de l'Education (AE, CAP), et ce, pour assurer une gestion de proximité.

2. Recrutement

2. 1. Critères de choix des éducateurs

L'éducateur est recruté par la communauté, en fonction des critères suivants :

- être natif ou résident du village d'implantation du CED ou ressortissant de la Commune,
- avoir fait la classe de 9ème année de l'Ecole Fondamentale
- être disponible et stable dans le village
- avoir reçu une formation pédagogique

2. 2. Critères de choix des apprenants

Les apprenants sont recrutés par la communauté, en fonction des critères suivants :

- avoir au moins 9 ans et au plus 15 ans
- être non scolarisé ou déscolarisé précoce
- respect de la parité filles/garçons
- ne pas dépasser 30 enfants par cohorte.

3. Fonctionnement des CED

Les CED évoluent par cohorte. L'effectif d'une cohorte de jeunes inscrits ne doit pas dépasser trente (30) (dont 50 % de filles) dans le but de favoriser un enseignement de qualité. Mais une communauté est autorisée à créer autant de cohortes (donc de CED) qu'elle veut en tenant compte des ressources matérielles et humaines disponibles.

Les apprenants des Centres d'Education pour le Développement sont recrutés parmi les enfants de 9 à 15 ans dans un cadre de parité entre les sexes, si possible.

Les CED sont ouverts pendant six (06) mois de l'année et selon la disponibilité des populations. Dans la majorité des cas, les cours commencent le 1er décembre et s'achèvent le 31 mai. La durée d'un jour de cours est fixée à quatre (4) heures pendant cinq (5) jours dans la semaine.

Les cours sont dispensés pendant cinq (5) jours par semaine, à raison de quatre (4) heures par jour.

Le cycle de formation dans les Centres d'Education pour le Développement a une durée de six (6) ans dont :

- quatre (04) ans consacrés à l'acquisition des connaissances instrumentales de base et des connaissances utiles en langue nationale et en français ;
- et deux (02) ans consacrés à l'apprentissage de métiers (découverte de la technologie et stage pratique) en pôles de formation professionnelle. Dans les CED, il n'y a ni redoublement ni expulsion

Les horaires sont flexibles et fixés par les responsables de la communauté.

Le médium d'enseignement est la langue maternelle pendant tout le cursus. Le français oral est introduit à partir de la 2ème année, le français écrit à partir de la 3ème année afin d'amener les apprenants à un bilinguisme fonctionnel facilitant les futurs échanges.

4. Rôles et responsabilités des acteurs

Le fonctionnement du CED est traditionnellement assuré dans le cadre d'une coopération tripartite : MEN – Communauté – Partenaires.

Le cahier de charge fixe les rôles et les responsabilités comme suit :

L'Etat assure à travers les structures techniques du Ministère de l'Education nationale :

- l'orientation, la coordination, la validation des résultats, la conception et l'élaboration des manuels,
- la formation des formateurs,
- la formation pédagogique des éducateurs,
- le suivi pédagogique des éducateurs,
- l'évaluation annuelle des apprenants et des éducateurs,
- la formation pratique des finalistes CED,
- l'assistance à l'insertion des sortants des CED,
- Le recrutement des éducateurs CED en appui aux communautés,
- La production d'un curriculum, des manuels et supports didactiques dans les 13 langues nationales du Mali,
- L'encadrement des CED à travers les structures déconcentrées du Ministère de l'Education (A.E, C.A.P),
- Le suivi et l'évaluation des CED ;
- La promotion d'un partenariat entre les communautés concernées et des partenaires au développement,
- L'appui financier de l'Etat aux éducateurs.

Les communautés (villages, quartiers, fractions) ont la responsabilité de :

- l'attribution d'un domaine au CED et la construction du centre,
- le recrutement et la rémunération de l'éducateur,
- le recrutement des apprenants,
- la mise en place d'un comité de gestion,
- l'identification et la formulation des besoins de formation
- l'insertion socio-professionnelle des sortants.

Les partenaires assurent leur soutien technique et financier :

- a la construction et à l'équipement des centres
- à la formation des éducateurs
- à la préparation des matériels pédagogiques
- au suivi pédagogique
- à l'insertion professionnelle des sortants du CED
- à la formation des membres des comités de gestion villageois.

5. Gestion

La gestion quotidienne des CED est assurée au niveau du village par un comité dénommé comité de gestion. C'est une structure administrative ayant pour mission de veiller au bon fonctionnement du CED. Il est l'émanation du village, c'est-à-dire que les hommes et les femmes qui le composent sont des villageois élus en assemblée générale par la communauté.

5. 1. Composition du comité de gestion :

Le comité de gestion (CG) se compose de 5 membres dont deux femmes. Les postes à pourvoir peuvent, de par leur nombre et leur appellation, varier d'une localité à une autre. Mais pour l'essentiel, tout CG doit comporter les postes suivants :

- un président
- un secrétaire administratif
- un secrétaire à l'organisation
- un secrétaire aux conflits
- un trésorier
-

Cette composition doit tenir compte des critères suivants :

- la présence au moins de deux femmes,
- la présence d'un lettré au moins (ancien élève, néo-alphabète, animateur villageois, etc.)
- la présence du chef du village et de ses conseillers en tant que membres d'honneur

5. 2. Tâches collectives du comité de gestion

- veiller à la construction du centre,
- veiller à l'équipement et à l'entretien du centre,
- veiller à l'aménagement et à la protection du centre,
- veiller au respect des critères de recrutement de l'éducateur,
- veiller au bon fonctionnement du centre (régularité des apprenants et de l'éducateur, entretien du local, mise en place d'un règlement intérieur pour le centre, etc.),
- assurer la mobilisation et la gestion des ressources du centre,
- assurer l'organisation et la mobilisation sociale autour des activités du centre,
- participer au suivi et à l'évaluation du centre.

BIBLIOGRAPHIE

1. APEJ, Plan Mali *Projet de formation professionnelle des 1876 apprenants de 88 CED appuyés par Plan Mali*, Bamako, mars 2005
2. CNR-ENF *Actes du Premier Forum National sur l'Education Non Formelle au Mali*, 2001
3. CNR-ENF *Atelier d'Elaboration et d'Harmonisation des Outils de Collecte de Données sur l'Education Non Formelle - Rapport de Synthèse*, Ségou, 8-11 juin 2004
4. CNR-ENF *Rapport général du Séminaire National de Bilan – Programmation sur l'Education Non Formelle*, Bamako 2005-2006

5. CNR-ENF *Rapport général du Séminaire national de Bilan Programmation sur l'Education Non Formelle, Bamako, mars 2002*
6. CNR-ENF *Rapport général du Séminaire national de Bilan Programmation sur l'Education Non Formelle, Bamako, mars 2005*
7. MEN *Politique Nationale de l'Education Non Formelle, (version du 24 mai 2005)*
8. MEN. *Le Guide pour l'implantation et la gestion d'un Centre d'Education pour le Développement (CED, Bamako, CNR-ENF 2002)*
9. MEN. *Loi N° 99-046/du 28 décembre 1999 portant Loi d'Orientation sur l'Education*
10. MEN. *Programme Décennal de développement de l'Education – Les Grandes orientations de la politique éducatives, Bamako, janvier 2000*
11. PLAN Mali *Rapport de suivi de la formation professionnelle des finalistes des CED appuyés par Plan Mali ; juillet 2007).*